N°de RG:	Cabinet n°:
Nom et prénom de la personne protégée :	

REQUÊTE AUX FINS DE VENTE D'UN BIEN IMMOBILIER (résidence principale ou secondaire de la personne protégée)

(résidence principale ou secondaire de la personne protégée)	
Nom et prénom du curateur ou des co-curateurs, auteur(s) de la requête :	
La personne protégée est propriétaire d'un bien immobilier sis à : (adresse, cadastre, numéro de lot cave, parking)	
Nous sollicitons l'autorisation de disposer de ce bien immobilier :	
Nous joignons à la requête deux attestations de valeur établies par deux professionnels d'immobilier (agences immobilières ou notaires).	
Attention : si le bien immobilier à vendre était la résidence principale ou secondaire de la personne protégée avant son admission dans une institution (hôpital en long séjour, maison de retraite, EHPAD), il est nécessaire d'adresser avec cette requête l'avis préalable d'un médecin n'exerçant pas une fonction ou n'occupant pas un emploi dans l'établissement dans lequel le personne protégée est accueillie, sur le maintien à domicile (article 426 du code civil),	
Par ailleurs, je sollicite / nous sollicitons l'autorisation de :	
 □ vendre les meubles □ faire débarrasser le logement par le biais d'une association □ autre (précisez) : 	
Je sollicite / nous sollicitons l'autorisation de verser le prix de la vente sur le compte n° ouvert au nom de la personne protégée auprès de (nom de l'établissement bancaire)	
Fait le :	
Signature du/de la majeur/e protégé/e Signature du curateur/ des co-curateurs	
Si un subrogé tuteur/turice a été désigné	
Le/la subrogé tuteur/tutrice (nom et prénom) reconnaît qu'il/elle a été informé/e de la présent requête et qu'il /elle ne s'y oppose pas	
Date et Signature :	

ORDONNANCE

Nom de la personne protégée :	
N°de RG:	Cabinet n°:
N° de Minute	
Nous	juge des tutelles, assisté/e degreffier/ère ;
Vu la requête qui précède, Vu l'article 426 du code civil,	
□ Rejetons la requête pour les motif	is suivants :
☐ Acceptons la requête qui apparaît	conforme aux intérêts du/de la majeur/e protégé/e,
☐ Autorisons disposer du bien cité dans la requête	agissant en qualité de curateur /co-tuteurs à ci-dessus
☐ Autorisons la libération dudit bien	n des meubles le garnissant selon les termes de la requête ;
• • •	ojets à caractère personnel, ceux indispensables aux personnes des personnes malades seront gardés à la disposition du/de la
	apte de l'exécution de la présente ordonnance par la production le prix auquel le bien a été vendu et dans le compte rendu annuel
☐ Rappelons que l'exécution provise	oire de la présente décision est de droit ;
Disons que la présente décision sera	notifiée à :
-	
Fait à CAEN, le	

Le Greffier

Le juge des tutelles